



Le gaz naturel, une énergie de transition vers... la catastrophe climatique

Par [Bruno Detuncq](#)

Mondialisation.ca, 07 mars 2018

Regroupement Vigilance Hydrocarbures
Québec

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Environnement](#), [Pétrole](#), [Gaz de schiste](#), [Énergie](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Les politiques gouvernementales et les documents d'Énergir (Gaz Métro) indiquent qu'une offre de gaz naturel supplémentaire importante s'apprête à envahir le territoire québécois. Une partie du gaz additionnel, importé ou extrait ici même, avec le soutien financier du gouvernement, serait consommée au Québec grâce à un réseau de gazoducs toujours plus tentaculaire, subventionné par le Fonds vert. Le reste serait exporté sous forme de gaz naturel liquéfié.

Cette offre supplémentaire d'énergie peut entraîner trois conséquences: conversion de systèmes électriques vers le gaz naturel, ce qui est absurde; remplacement du pétrole par le gaz, ce qui correspond à faire du sur-place en matière d'émissions de GES; ou encore, augmentation de la consommation d'énergie, et ici de type fossile. Cette politique représente donc un retour en arrière de trois décennies, une contradiction flagrante par rapport aux efforts de réduction des gaz à effet de serre, et une insulte au bon sens.

Pourquoi favoriser la filière gazière? En Amérique du Nord, seulement un tiers des réserves restantes sont de type conventionnel, et ces réserves sont en voie d'épuisement. Au Québec, il n'existe aucun gisement conventionnel connu; toute extraction de gaz de schiste, de grès, de calcaire ou de dolomie exigerait l'utilisation de procédés non conventionnels comme la fracturation, ce qui, encore une fois, nous amènerait sur un chemin diamétralement opposé aux cibles.

La fracturation provoque une augmentation notable des émissions de CO₂ due à l'utilisation de nombreux camions dotés de moteurs diesel de forte puissance pour le transport des fluides de fracturation, ainsi que de pompes de grande puissance pour la fracturation. Plusieurs études ont aussi montré que chaque puits occasionne des fuites importantes de méthane au moment de l'exploitation et après son abandon. L'impact du méthane sur le réchauffement climatique est 86 fois plus important par molécule que celui du CO₂ sur une échelle de 20 ans. Les puits fracturés ont une durée de vie très courte, de 6 mois à 3 ans, et sont ensuite abandonnés. Pour maintenir la production, les exploitants doivent donc sans cesse forer et fracturer de nouveaux puits. Or, tout GES produit a un impact sur l'ensemble de la planète. Au final, cette filière énergétique est aussi néfaste que le charbon.

Le gouvernement a maintes fois réitéré sa volonté d'utiliser les fonds publics pour étendre le réseau de distribution du gaz naturel, financer son utilisation comme combustible pour une partie des innombrables camions circulant au Québec, subventionner des conversions

au gaz naturel pour le chauffage des bâtiments et investir dans des projets de gaz naturel liquéfié. Il s'agit là d'une aberration et d'un gaspillage de fonds publics qui profite sans doute à Énergir mais ne sert en rien la transition vers la carboneutralité.

D'autres avenues sont possibles, et elles sont nombreuses. En premier lieu, privilégier l'efficacité énergétique, c'est la voie la plus rentable à court terme. Mais, il y a un mais. Cette filière ne passe pas par de grosses corporations, souvent étrangères, mais par du travail de terrain ayant l'avantage d'offrir de nombreux emplois pour les gens d'ici. En matière de transport des personnes, la transition repose sur l'aménagement du territoire, le transport actif et collectif, la tarification et la fiscalité. Au niveau du transport interurbain de marchandises, la voie du futur est le chemin de fer.

Chose certaine, on n'est pas dans une transition énergétique quand on travaille à offrir toujours plus d'énergie à dépenser, souvent à gaspiller, surtout si cette énergie est du gaz naturel issu de la fracturation. La réduction est la première nécessité.

Bruno Detuncq

Professeur à la retraite de l'École Polytechnique

La source originale de cet article est Regroupement Vigilance Hydrocarbures Québec
Copyright © [Bruno Detuncq](#), Regroupement Vigilance Hydrocarbures Québec, 2018

Articles Par : **[Bruno Detuncq](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca